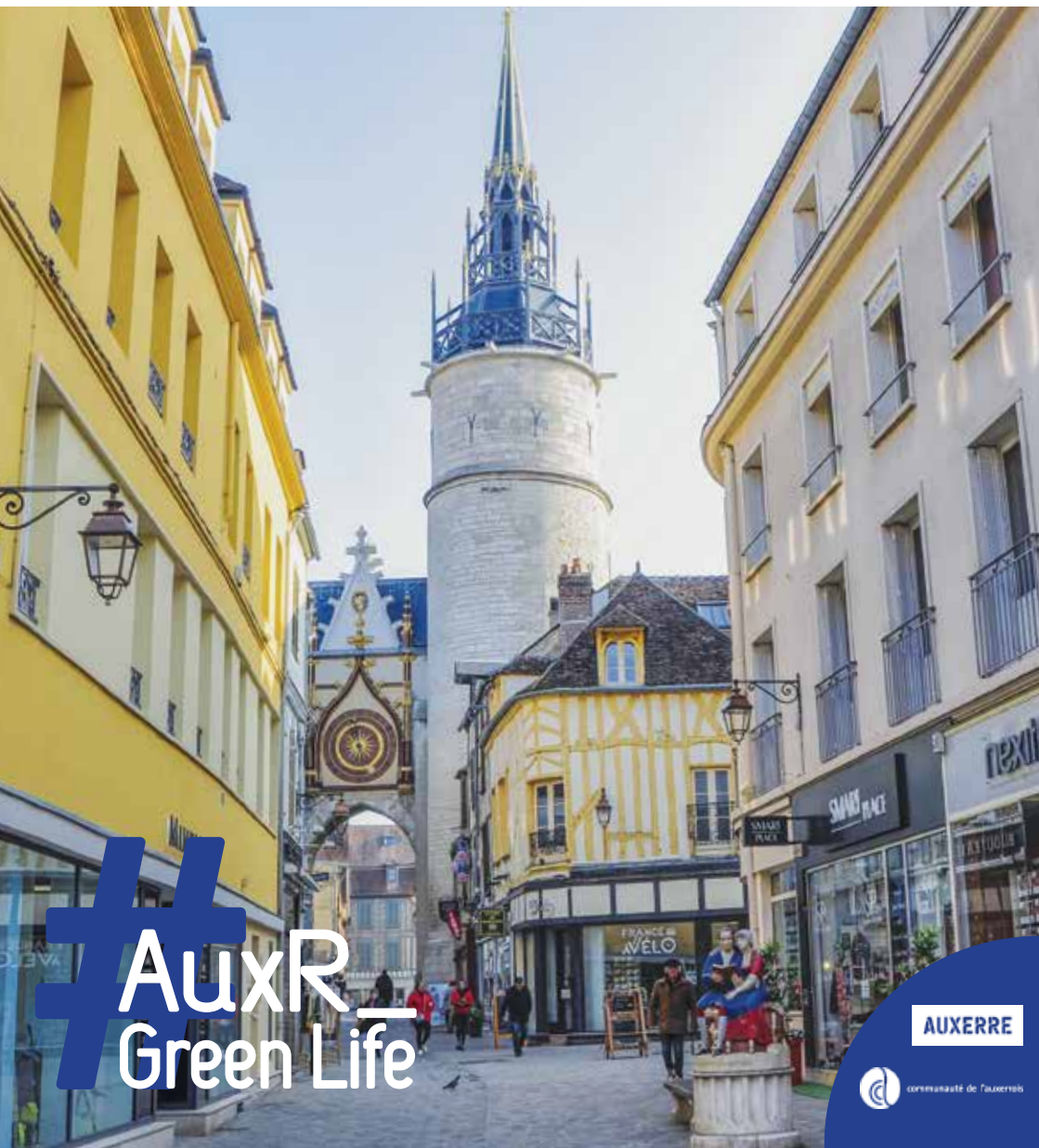


COMMERÇANTS, ARTISANS

du centre-ville d'Auxerre

2023-2024



#AuxR_
Green Life

AUXERRE



communauté de l'auxerrois



JOAQUINA ISABELLE

Adjointe chargée du commerce
et de l'artisanat



Notre projet "Transformons l'Auxerrois 2021-2031" repose sur quatre axes stratégiques que nous nous fixons pour dynamiser notre territoire qui ne manque pas d'atout : un territoire attractif, un territoire libéré de ses contraintes, un territoire ouvert et un territoire fier.

Joyau médiéval mais aussi cœur économique de notre bassin de vie, le centre-ville d'Auxerre offre de nombreuses opportunités d'investissement dans différents secteurs tels que l'alimentaire, l'équipement à la personne ou à la maison, la restauration, les bars et bien d'autres encore. Nous avons la chance de compter sur des commerçants et des artisans passionnés et engagés qui ont choisi de s'installer dans notre magnifique centre historique pour offrir des produits et des services de qualité à nos habitants et visiteurs.

Nous sommes convaincus que l'arrivée de nouveaux commerçants et artisans renforcera davantage l'attractivité de notre ville en plus de dynamiser l'économie locale. C'est pourquoi nous invitons tous les intéressés à s'installer en cœur de ville et à contribuer à la transformation de l'Auxerrois.

Nous nous engageons à accompagner les investisseurs dans toutes les étapes de leur projet d'installation, en offrant notamment des aides financières, des conseils en matière d'aménagement et de marketing, ainsi que des actions d'animation commerciale pour assurer la visibilité de leur entreprise.

Nous sommes fiers de notre ville et de sa richesse culturelle et patrimoniale, au cœur de la Bourgogne et à 1h30 de la Capitale. Notre territoire se tourne désormais vers un avenir prometteur et nous sommes impatients de travailler avec vous pour le réaliser.

Nous espérons vous accueillir bientôt à Auxerre et vous inviter à participer à l'aventure "Transformons l'Auxerrois 2021-2031".





| Vue du ciel de la Cathédrale Saint-Étienne et de l'Abbaye Saint-Germain

CARTE D'IDENTITÉ DU CENTRE-VILLE



72 000

habitants sur le territoire de la Communauté d'agglomération dont 36 000 habitants sur la ville-préfecture, Auxerre.



1H30

de Paris soit 170 km



**1^{ER} BASSIN
D'EMPLOIS**
d'Auxerre



5 500

salariés



**2 DISPOSITIFS
DE SOUTIEN**



1 800

lycéens

AIDE LOYER :

prise en charge de 50 à 70 % du montant du loyer, plafonné à 500 € par mois durant 6 mois

AIDE TRAVAUX :

prise en charge de 30 % du montant des travaux (façade et aménagement de terrasse), plafonné à 5 000 €



305 000

visiteurs par semaine
Données MyTraffic

CARTOGRAPHIE DU CENTRE-VILLE

LES ENSEIGNES

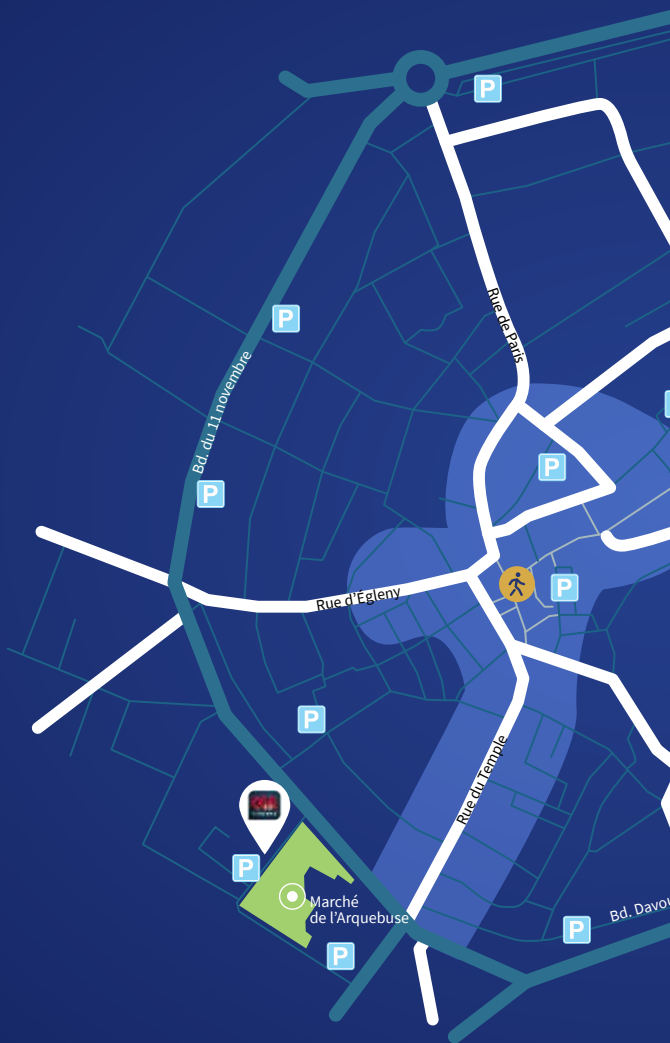
RUE DU TEMPLE



QUARTIER DE L'HORLOGE



RUE D'ÉGLENY





CHIFFRES CLÉS

330 COMMERCES

en centre-ville dont :

 **97**
restaurants et bars

 **50**
boutiques
d'équipement à la
personne (prêt à porter,
chaussures, bijoux,
parfumerie ...)

 **20**
boutiques
d'équipement de la
maison (décorations,
meubles, loisirs ...)

 **25**
commerces
alimentaires

 **80%**
de commerces
indépendants



PROJET D'AMÉNAGEMENT

| Quais d'Auxerre le long de l'Yonne

La revitalisation du centre-ville est un enjeu pour la Ville d'Auxerre et l'Agglomération de l'Auxerrois. Elles mènent, ensemble, une politique innovante, urbaine et environnementale, afin d'équilibrer et dynamiser le cœur de ville, suivant les quatre axes de transformations suivants :



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Nouveaux habitants, nouvelles entreprises, nouveaux porteurs de projets



UN TERRITOIRE LIBÉRÉ DE SES CONTRAINTES

Un accès facilité aux mobilités douces



UN TERRITOIRE OUVERT

Territoire d'innovation et d'expérimentation



UN TERRITOIRE FIER

Richesse du patrimoine architectural, paysager et gastronomie



Dispositif de l'Etat visant à redynamiser les centres-villes de taille moyenne. Il soutient les projets en cours ou à venir de la Ville d'Auxerre ou de l'Agglomération de l'Auxerrois.

Le programme national est organisé autour de cinq axes complémentaires :

1. UN HABITAT ATTRACTIF

Rénovation du quartier Saint-Pierre ; création de logement et parking relais Porte de Paris ...

4. LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE PUBLIC ET DU PATRIMOINE

Requalification des espaces publics, restauration de la Tour de l'Horloge ...

2. UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILIBRÉ

Étude de faisabilité pour la création d'une foncière, création d'un observatoire économique, installation de vitrophanie ...

5. L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Restauration de l'Abbaye Saint-Germain et de la salle Vaulabelle ...

3. L'ACCESSIBILITÉ ET LA MOBILITÉ



DYNAMIQUE DU CENTRE-VILLE

Les Rues Barrées (Festival des arts de la rue) et la grande braderie, les commerçants se sont déroulées fin août 2022

ASSOCIATIONS

Les commerçants s'unissent à travers des associations pour animer et dynamiser le centre-ville :



COLLECTIF DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU QUARTIER DE L'HORLOGE



COLLECTIF PONT-JOUBERT



COLLECTIF DES COMMERÇANTS DE LA RUE DU TEMPLE



COLLECTIF PORTE DE PARIS



COLLECTIF PORTE D'EGLÉNY



COLLECTIF DES QUAIS



ANIMATIONS PHARES

Braderie
Décorations
Parade
Jeux concours

MARCHÉS

Renseignement auprès du
service droit de place :

03 86 72 43 14

La Ville d'Auxerre organise différents marchés :

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS

DE 7H À 12H30

à l'Arquebuse

TOUS LES MERCREDIS

DE 7H À 12H30

en centre-ville
Marché alimentaire

TOUS LES SAMEDIS

DE 7H À 12H30

place de l'hôtel de ville
Marché de producteurs



ANIMATIONS

Renseignement auprès du
service évènements :

03 86 18 02 94

De nombreuses animations se déroulent en cœur de ville :

MARS

SAINT-PATRICK

MAI

PARADE HEYOKA
FLEURS DE VIGNE

JUIN

FÊTE DE LA
MUSIQUE

JUILLET / AOÛT

GARÇON
LA NOTE !

JUILLET

CHARIVARI
NOCTURNES DES QAIS
FEU D'ARTIFICE

AOÛT

BRADERIE
DES COMMERÇANTS
RUES BARRÉES

SEPTEMBRE

800 ANS
D'AUXERRE

OCTOBRE

FOULÉES ROSES
DE L'YONNE

NOVEMBRE

FOIRE
SAINT-MARTIN

DÉCEMBRE

CORRIDA
PARADE DE NOËL ET
ANIMATIONS DE NOËL

+
PLUS
D'INFORMATIONS
SUR



www.auxerre.fr

Vous souhaitez organiser une animation à Auxerre ?

**INFORMATIONS
DISPONIBLES**

www.auxerre.fr
Rubrique : Citoyenne > Associations



| Terrasse extérieure en cœur de ville

RÈGLEMENTATIONS COMMERCIALES

LIQUIDATION DES STOCKS

pour effectuer une demande le cerfa n°14809*01 est téléchargeable sur Internet, sous réserve des conditions suivantes :

- Déclaration en lettre recommandée avec avis de réception, deux mois avant la date prévue de liquidation
- La durée de la liquidation ne peut excéder 2 mois

Renseignements auprès du service occupation du domaine public :

03 86 72 44 17

LICENCES DE DÉBITS DE BOISSONS

pour effectuer une déclaration le cerfa n°11542*05 est téléchargeable sur Internet, le cerfa doit être complété par une pièce d'identité, le permis d'exploitation, un extrait Kbis

Renseignements auprès du service accueil citoyenneté :

03 86 72 43 60

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

pour effectuer une demande d'occupation du domaine (terrasse, étalage ...)

Renseignements auprès du service occupation du domaine public :

03 86 72 44 17

PROPRETÉ ET COLLECTE DES DÉCHETS

Le centre-ville d'Auxerre est collecté le matin tous les lundis et vendredis pour les ordures ménagères et tous les jeudis pour le tri sélectif. Les déchets doivent être sortis la veille après 19h.

Les demandes de bacs sont à adresser au :

03 86 72 43 00

Le ramassage des cartons en centre-ville s'effectue tous les mardis. Ils doivent être pliés, rangés et triés (sans plastique, ni autres matériaux) le long des établissements.

Une demande d'inscription est obligatoire :

03 86 18 09 22

AUTORISATIONS DES TRAVAUX

■ EXTÉRIEURS :

tous travaux ou modifications extérieurs (peinture, remplacement de menuiseries ...) nécessite une autorisation de travaux, le dossier de demande déclaration préalable est à retirer auprès du service urbanisme.

Délai légal d'instruction : 2 mois

Renseignements :

03 86 72 44 15

secteur sauvegardé

■ INTÉRIEURS :

tous travaux d'aménagement intérieurs ou de modifications intérieurs nécessitent une autorisation de travaux au regard de la réglementation relative à la sécurité et à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Délai légal d'instruction : 4 mois

DOSSIERS

TÉLÉCHARGEABLES : www.auxerre.fr Rubrique : Pratique > Urbanisme

Renseignements auprès du service droits des sols et ERP :

03 86 72 48 52

STORES, ENSEIGNES ET BANNES

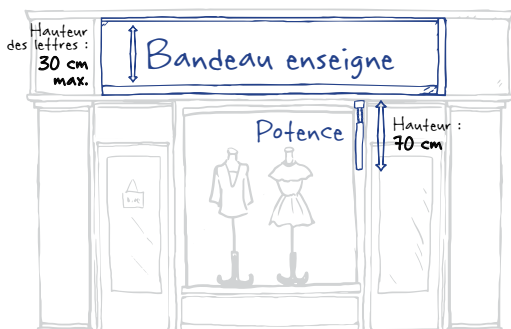
toute apposition, modification ou remplacement (même sans changement de supports existants) d'une enseigne doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie

Délai légal d'instruction : 2 mois

Renseignements :

03 86 72 44 15

secteur sauvegardé



■ Réglementations d'un bandeau / d'une potence d'enseigne

OUVERTURES DOMINICALES 2023

- Dimanche 15 janvier (1^{er} dimanche des soldes d'hiver)
- Dimanche 2 juillet (1^{er} dimanche des soldes d'été)
- Dimanche 05 novembre (Foire St Martin)
- Dimanche 26 novembre
- Dimanche 03 décembre
- Dimanche 10 décembre
- Dimanche 17 décembre
- Dimanche 24 décembre
- Dimanche 31 décembre

Renseignements :

03 86 72 20 79

#AuxR_ Green Life

VOTRE CONTACT



MAUD DUSSOL

Manager de commerce

✉ maud.dussol@auxerre.com

☎ 03 86 72 20 79 - 06 09 68 95 01

   @agglo.auxerrois

 Communauté d'Agglomération
de l'Auxerrois